

***Rapport RSE***  
***Responsabilité Sociale de l'Entreprise***

---

***Pavillon Prévoyance - Exercice 2021***

SIREN : 442 978 086  
LEI : 9695005R1SF7I2XQW328



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE  
**Ma mutuelle va plus loin**

## **1- Cadre général**

L'article 173 de la Loi de Transition Energétique soumet, en autres, les mutuelles et unions régies par la Code de la Mutualité à la communication annuelle d'informations relatives à leur contribution au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de gouvernance dans la politique d'investissement menée.

Le rapport doit préciser notamment « les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ».

L'objectif de cette mesure est de faire émerger les meilleures pratiques en termes de protection des actifs face aux risques environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG), chaque investisseur ayant une responsabilité fiduciaire impactant le financement de la transition énergétique.

## **2- La prise en compte des critères ESG au sein de Pavillon Prévoyance**

**Pavillon Prévoyance**, de par sa qualité de mutuelle, est sensible aux aspects sociaux, environnementaux ou de qualité de gouvernance dans l'ensemble des engagements qu'elle opère.

Lors du Conseil d'administration du 23 novembre 2020, Pavillon Prévoyance a décidé de s'engager dans un projet de mutuelle à mission dans le cadre de la loi Pacte.

Ainsi, le 11 juin 2021, l'Assemblée Générale a validé la raison d'être pour Pavillon Prévoyance selon les termes suivants :

*Pavillon Prévoyance agit avec solidarité et équité pour préserver au quotidien la santé de chacun dans une démarche de progrès continu, et participe à la construction d'un monde plus humain, durable, où santé et environnement vont de pair.*

C'est en étant à l'écoute des femmes et des hommes, à chaque étape de leur existence, que l'on peut leur apporter des solutions concrètes et individuelles. C'est en tissant des liens forts entre les générations, en faisant preuve de solidarité, en tenant nos engagements sociaux et environnementaux, en renforçant nos compétences, en respectant nos valeurs mutualistes, que notre raison d'être sera menée à bien.

Un juste combat qui ne serait possible sans une ouverture d'esprit permanente, une capacité d'adaptation et une vision progressiste sur le long terme.

Cette raison d'être, intégrée désormais dans les statuts de Pavillon Prévoyance, permet de prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux dans toutes décisions prises par l'Union.

Ce chemin se poursuit en 2022 avec la mise en place d'une démarche RSE, le projet d'intégration dans les statuts d'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux et l'étude de la mise en place d'un comité de mission de suivi des objectifs. Avec la vérification de l'exécution des objectifs par un organisme tiers

indépendant, Pavillon Prévoyance pourrait alors être considérée comme une « Union à mission » conformément aux dispositions de la loi Pacte.

Dans l'attente de cette concrétisation de la notion d'Union à mission, Pavillon Prévoyance est déjà engagée dans de nombreuses actions répondant à ces objectifs.

A ce titre, elle est notamment investie dans le logement social sur Bordeaux. **Pavillon Prévoyance** loue, au travers de sa SCl, deux immeubles au centre de Bordeaux comportant notamment 4 appartements conventionnés social ou très social. Pavillon Prévoyance loue également un immeuble à Talence comportant une partie adaptée aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part, au niveau des placements financiers, **Pavillon Prévoyance** intègre les critères ESG. Cette intégration tient compte de deux objectifs : le respect de notre obligation d'agir au mieux des intérêts de nos adhérents et celui du respect de nos valeurs mutualistes.

Ceci s'opère à différents niveaux :

- Sélection des titres ayant un « attrait » ESG
- Exclusion de certains secteurs d'activité selon les orientations du Conseil d'administration

En ce qui concerne la sélection des titres, depuis de nombreuses années, **Pavillon Prévoyance** investit essentiellement sur la zone France et Europe et exclusivement dans les émissions libellées en euros. Ceci permet de garantir la fiabilité des informations sur la gouvernance des entreprises dans lesquelles elle investit. De plus, certains titres sont sélectionnés pour leur « label vert ». C'est le cas notamment de titres émanant de CACIB garantissant que les fonds collectés sont affectés, à valeur équivalente, à un portefeuille de « prêts verts » dont les emprunteurs démontrent une forte performance ESG ou ont une activité considérée comme verte (gestion de l'eau et des déchets, efficacité énergétique, énergies renouvelables, etc.).

D'autre part, en ce qui concerne les exclusions de certains secteurs, **Pavillon Prévoyance** est naturellement attentif à ne pas investir dans des secteurs comme le tabac ou l'alcool de par son impact sur la santé.

A noter également que lors de l'investissement pour la construction de son siège social, **Pavillon Prévoyance** a choisi, parmi les projets proposés, le projet de bâtiment le moins consommateur en termes d'énergie. Un réaménagement du siège social de Pavillon Prévoyance est à l'étude afin d'optimiser l'utilisation des locaux et avec un objectif de limiter sensiblement la consommation énergétique du bâtiment (ventilation passive, ...). Une extension du bâtiment est également en cours d'étude (permis de construire obtenu), extension en bois uniquement provenant des forêts à proximité (forêts landaises notamment).

Plusieurs initiatives ont également été mise en place depuis deux ans pour confirmer la position de Pavillon Prévoyance dans la réduction des déchets et la préservation de l'environnement.

- La consommation de papier à destination des adhérents, prospectus ou en usage interne a notamment été divisée par deux. Pour cela, il a notamment été privilégié la consultation digitale du magazine trimestriel Le Mutualiste (diminution de la moitié de la quantité annuelle depuis 4 ans). De même, la mise en avant permanente de notre e-service (Espace adhérent privatif avec accès à l'ensemble de ses décomptes, remboursements...) permet une réduction substantielle des envois papier. Enfin, pour les impressions

restantes, l'ensemble des imprimeurs sollicités sont labellisés Imprim'Vert et certifiés chaîne de contrôle PEFC TM et FSC ® et en plus, pour certains d'entre eux, une démarche Bilan Carbone, une certification ISO 14001 et un engagement social.

- Les achats, notamment les objets publicitaires et cadeaux, sont rigoureusement sélectionnés selon des critères d'éco-responsabilité et de production locale.
- Chaque collaborateur de Pavillon Prévoyance et de ses filiales a été équipé d'une gourde fabriquée en France sur des site ESAT pour favoriser l'emploi inclusif. Cet équipement permet d'éliminer sur tous les lieux de travail du Groupe Pavillon Prévoyance l'utilisation de bouteilles plastiques.
- Il a été mis à disposition des collaborateurs des vélos et trottinettes électriques pour leurs déplacements professionnels dans Bordeaux intra-muros.
- L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement sont privilégiés. C'est le cas par exemple des kakémonos vitrines des agences de Pavillon Prévoyance qui sont dorénavant réalisées sans PVC, sans phtalates, sans formaldéhyde, phosphate ou éther de glycol ainsi qu'avec des encres écologiques (eau et latex végétal) et un classement A+ en émission dans l'air intérieur. La réflexion est systématiquement menée pour tous les achats de matériaux afin qu'ils répondent à des critères environnementaux.

Parmi ces initiatives, Pavillon Prévoyance parraine également une ruche via le réseau d'apiculteurs « Un toit pour les abeilles ». Cette action s'inscrit également dans notre démarche écoresponsable et solidaire en permettant la sauvegarde d'une espèce indispensable à notre écosystème.